

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00287

Numéro SIREN : 410 838 460

Nom ou dénomination : FID SUD AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2019 sous le numéro de dépôt A2019/006366

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



2262523

Dénomination : FID SUD AUDIT
Adresse : 5 rue Saint Pantaléon 31000 Toulouse -FRANCE-
n° de gestion : 1997B00287
n° d'identification : 410 838 460
n° de dépôt : A2019/006366
Date du dépôt : 01/04/2019

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du
06/12/2018



2262523

FID SUD AUDIT
Société à responsabilité limitée au capital de 20.635 euros
de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de TOULOUSE
Siège Social : 5, rue Saint-Pantaléon
31000 TOULOUSE
410 838 460 RCS TOULOUSE
(« la Société »)

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 06 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 06 décembre, à 19 heures 55,

Les associés de FID SUD AUDIT, société à responsabilité limitée au capital de 20.635 euros, divisé en 20.635 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, au 5, rue Saint-Pantaléon 31000 TOULOUSE, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents ou régulièrement représentés :

La Société HOLDING FSC, propriétaire de	10.318 parts sociales
Monsieur Philippe RIU, propriétaire de	1 part sociale
La Société NBR propriétaire de	10.303 parts sociales
Madame Marie Laurence COLOMBINI, propriétaire de	1 part sociale
Monsieur Arnaud GASET, propriétaire de	1 part sociale
Monsieur Didier ESTADIEU, propriétaire de	1 part sociale
Monsieur Marc MARROULE, propriétaire de	1 part sociale
Monsieur René PIRONNET, propriétaire de	1 part sociale
Mademoiselle Valérie RIGAUD, propriétaire de	1 part sociale
Monsieur Jean-Baptiste CAZAUX, propriétaire de	1 part sociale
Monsieur Alain BOTHY, propriétaire de	1 part sociale
Monsieur Paul Louis POUGET, propriétaire de	1 part sociale
Monsieur François ASTORG, propriétaire de	1 part sociale
Monsieur Joseph MIZZI, propriétaire de	1 part sociale
Monsieur Jérôme POULIER, propriétaire de	1 part sociale
Monsieur Arnaud BESOMBES, propriétaire de	1 part sociale

Les associés présents ou représentés possédant ainsi la totalité des parts sociales, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur JEAN BAPTISTE CAZAUX co-gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

ORDRE DU JOUR

- Démission de deux co-gérants,
- Nomination de gérants supplémentaires,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de :

- Monsieur Arnaud GASET, de son mandat de co-gérant de la Société et ce, à compter du 31/12/2018, minuit.
- Monsieur Philippe RIU de son mandat de co-gérant de la Société et ce, à compter du 31/12/2018, minuit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer, à compter du 1^{er} janvier 2019, en qualité de gérants supplémentaires de la Société, pour une durée indéterminée :

- **Madame Valérie RIGAUD épouse BRANQUART**
Demeurant 28 rue Mouraches 31380 GRAGNAGUE
- **Monsieur Alain BOTHY**
Demeurant 770 chemin de la Bourdasse 31600 SEYSSES
- **Monsieur Marc MARROULE**
Demeurant Sicardens Haut 81100 CASTRES

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Madame Valérie RIGAUD épouse BRANQUART, Monsieur Alain BOTHY et Monsieur Marc MARROULE ont fait savoir à l'avance qu'ils acceptaient les fonctions de gérants et ont déclaré n'être atteints d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher leur nomination et l'exercice de leurs fonctions.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président de séance.

JEAN BAPTISTE CAZAUX

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop or flourish in the middle, positioned below the printed name.